



## AR-196 Agrégat

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	AR-196 Agrégat
<b>Autres moyens d'identification</b>	Feu d'argile Agrégat
<b>Famille du produit</b>	Silice, alumine
<b>Usage recommandé</b>	Agrégat résistant aux produits chimiques. Ajouté à base de résine de béton comme matériau de remplissage.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
<b>Numéro de la FDS</b>	074

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation oculaire - catégorie 2B; Cancérogénicité - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention(s) de(s) danger(s) :

H320 Provoque une irritation oculaire.  
H332 Nocif par inhalation.  
H350 Peut provoquer le cancer.

#### Conseil(s) de prudence :

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P261 Éviter de respirer poussières.  
P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4  
Date de préparation : le 24 novembre, 2015  
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 074

Page 01 de 07

peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
l'oxyde d'aluminium	1344-28-1	45 - 70 %	Al2O3	Alumine
silice (quartz)	14808-60-7	30 - 60 %	SiO2	Silice

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais.

##### Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir.

##### Contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de l'eau tiède pendant 5 minutes, ou jusqu'à ce que la poussière / particule est retiré, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Ingestion

Pas d'effets de santé attendus. Si l'irritation ou inconfort, consulter un médecin.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles respiratoires, troubles des yeux.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

##### Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

#### Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 074

Date de préparation : le 24 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 07

### Précautions relatives à l'environnement

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter de produire de la poussière. Éviter tout contact avec les yeux. Dispositions générales relatives à l'hygiène nE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, sec.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Pour la silice, le quartz (poussière inhalable):

OSHA: 10 mg / m<sup>3</sup> / (% SiO<sub>2</sub> + 2); 8 heures TWA

ACGIH TLV: 0,025 mg / m<sup>3</sup>; 8 heures TWA

NIOSH REL: 0,05 mg / m<sup>3</sup>; 8 heures TWA

NIOSH IDLH: 50 mg / m<sup>3</sup>

Limites provinces canadiennes:

Code canadien du travail: 0,025 mg / m<sup>3</sup>

AB, BC, MB, NL, NS, PE: 0,025 mg / m<sup>3</sup>

NB: 0,1 mg / m<sup>3</sup>

SK: 0,05 mg / m<sup>3</sup>

ON: 0,05 mg / m<sup>3</sup>

NU, NT, QC: 0,1 mg / m<sup>3</sup>

YT: 300 particules / mL

Pour la silice, quartz (poussière totale):

OSHA: 30 mg / m<sup>3</sup> / (% SiO<sub>2</sub> + 2)

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Dans un espace clos : utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

#### Protection de la peau

Non requis.

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Brun - havane. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4

Date de préparation : le 24 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 074

Page 03 de 07

<b>pH</b>	Sans objet
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	2930 °F (1610 °C) (silice (quartz)) (fusion); 2930 °F (1610 °C) (silice (quartz)) (congélation)
<b>Plage d'ébullition</b>	4046 °F (2230 °C) (silice (quartz))
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Ne brûle pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	2.35
<b>Solubilité</b>	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Sans objet
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Solide
<b>Formule moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Poids moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Densité en vrac</b>	146.7 lb/ft <sup>3</sup> (2349.9 kg/m <sup>3</sup> )
<b>Tension superficielle</b>	Sans objet
<b>Température critique</b>	Pas disponible
<b>Conductivité électrique</b>	Pas disponible
<b>Tension de vapeur à 50 °C</b>	Sans objet
<b>Concentration des vapeurs à saturation</b>	Sans objet

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Inconnu.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

### Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 074

Date de préparation : le 24 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 07

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact oculaire.

### Corrosion/Irritation cutanée

N'est pas un irritant cutané.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

À fortes concentrations peut causer lésion pulmonaire, irritation du nez et de la gorge.

#### Absorption par la peau

Sans danger.

#### Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

### Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À fortes concentrations en cas d'inhalation : peut causer lésions pulmonaires.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

### Cancérogénicité

En cas d'inhalation : Reconnu cancérogène pour l'humain. (silice (quartz))

CIRC : Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain. ACGIH® : A2 – Probablement cancérogène pour l'humain. NTP :

Reconnu cancérogène pour l'humain. (silice (quartz))

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

#### Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Aucune étude trouvée.

### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

### Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne migre pas à travers le sol.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 074

Date de préparation : le 24 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 07

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U		Non réglementé		
IATA (transport aérien)		Non réglementé		
OMI (transport maritime)		Non réglementé		
Canadian TDG		Non réglementé		

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI**  
Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

**Canada**

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

**États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 1    **Inflammabilité** - Non affecté.    **Instabilité** - Non affecté.

**FDS préparée par** B.E.R.

**Numéro de téléphone** (315) 782-3000

**Date de préparation** le 24 novembre, 2015

**Date de la plus récente version révisée** le 30 juin, 2023

**Indicateurs de révision** Révision 4 examiné et approuvé

**Signification des abréviations** ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer  
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis  
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4

FDS No. : 074

Date de préparation : le 24 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 07

Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis**

REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

---

Identificateur du produit : AR-196 Agrégat - Ver. 4  
Date de préparation : le 24 novembre, 2015  
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 074

Page 07 de 07